

Replacer ces 18 info sur le fichier "schéma exécutif"
Rechercher le vocabulaire
Préparer des questions

<p>1. Proclame le résultat de l'élection présidentielle et des référendums.</p>	<p>2. Nomme les hauts fonctionnaires de l'administration, des armées, les magistrats.</p>
<p>3. Son accord est impératif pour les lois constitutionnelles.</p>	<p>4. Dirige la politique étrangère et représente la France à l'étranger.</p>
<p>5. Est le chef des armées, est responsable de l'utilisation de l'arme nucléaire.</p>	<p>6. Vérifie que les lois votées par le Parlement sont conformes à la Constitution</p>
<p>7. Coordonne le travail du Gouvernement.</p>	<p>8. Assure les décrets d'application des lois et règlements.</p>
<p>9. Bénéficie d'une immunité totale</p>	<p>10. Vérifie la régularité des élections.</p>
<p>11. Se réunit le mercredi avec le président de la république</p>	<p>12. peut convoquer et s'exprimer devant le congrès (Sénat+AN)</p>
<p>13. Le préfet nommé par le gouvernement veille à l'application des lois, responsable des questions de sécurité pour son département</p>	<p>14. Le préfet nommé par le gouvernement veille à l'application des lois, responsable des questions de sécurité pour sa région</p>
<p>15. 1er magistrat, garant de l'indépendance de la justice, a le droit de grâce</p>	<p>16. LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE élu pour 5 ans</p>
<p>17. LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL 9 membres nommés + les anciens présidents de la République Mandat à vie pour les anciens présidents 9 ans (membres nommés</p>	<p>18. LE PREMIER MINISTRE (ou Chef du Gouvernement) et LE GOUVERNEMENT (ministre d'Etat, ministres et secrétaires d'Etat)</p>